

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le **jeudi 7 décembre 2023** à 19 heures 00, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

- **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023**
- **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**
 - **DCM-2023-046** : AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME - SALLE MENDES FRANCE
 - **DCM-2023-049** : CONCLUSION DU CONTRAT N° 07ST23 – MARCHÉ DE FOURNITURES – FOURNITURE ET POSE D'UN PARCOURS DE SKATEPARK DÉBUTANT
 - **DCM-2023-051** : DÉCISION MUNICIPALE N° DCM-2023 MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE DE L'ÉGLISE
 - **DCM-2023-052** : MISE À DISPOSITION DU COMPLEXE DE GLISSE URBAINE "PALM PARK" DANS LE CADRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « FISE ACADEMY »
 - **DCM-2023-053** : DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS
 - **DCM-2023-055** : AVENANT 1 AU MARCHÉ 02SERV20 - ASSURANCES DE LA VILLE - LOT 03 - FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES
 - **DCM-2023-056** : MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE DES SALLES JEAN JAURES ET VOUTEE
 - **DCM-2023-057** : MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE DE L'ÉGLISE SAINT JULIEN
 - **DCM-2023-054** : ATTRIBUTION DU MARCHÉ 01SERV23 – MARCHÉ DE SERVICES – MISSION DE VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES
 - **DCM-2023-058** : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE
 - **DCM-2023-059** : MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE DE LA SALLE CLAUDE PLAN
 - **DCM-2023-060** : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE
 - **DCM-2023-062** : RÉGIE DE RECETTES SOS MAROC : REVERSEMENT DES SOMMES ENCAISSÉES
 - **DCM-2023-063** : DÉCLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INFRUCTUOSITÉ DE LA PROCÉDURE N°01DSP23 - CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE MUNICIPALE.



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Point 1 - ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DU 27 SEPTEMBRE 2023

ENVIRONNEMENT

Point 2 - PROTOCOLE DE PARTENARIAT AVEC MONTPELLIER MEDITERRANEE MÉTROPOLE CONCERNANT L'ACCES AU PROGRAMME ECOMETROPOLE DE L'ECOLOTHEQUE

RESSOURCES HUMAINES

Point 3 - MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Point 4 - MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE

Point 5 - PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA COMPLEMENTAIRE SANTE ET PREVOYANCE

Point 6 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Point 7 – TRANSFORMATION DU REGLEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL REGLEMENT INTERIEUR

FINANCES

Point 8 - FONDS DE CONCOURS VOIRIE : CONVENTION 2023

Point 9 - VIE ASSOCIATIVE : AVANCE SUR SUBVENTION

Point 10 - BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°2

Point 11 - OUVERTURE ANTICIPÉE DES CRÉDITS EN INVESTISSEMENT

Point 12 – APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2024

CULTURE ET TRADITIONS

Point 13 - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MEDIATHEQUE

ENFANCE ET JEUNESSE

Point 14 - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

ADMINISTRATION GENERALE

Point 15 - ADOPTION DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE DE COWORKING MUNICIPAL LOUIS VIEU

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 01 décembre 2023

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

